

ATTESTATION CONCERNANT LE MAINTIEN DES PRESTATIONS EN COURS DE L'ASSURANCE MALADIE-MATERNITE

Règlement 1048/71: article 22.1.b.i: article 22.1.c.i: article 22.3.: article 31
Règlement 574/72: article 22.1 et 3: article 23

1	☒ Travailleur salarié	☐ Titulaire de pension	Référence carte : 66778939
1.1	Nom	Noms antérieurs	
1.2	Prénom	Date de naissance	
1.3	Adresse dans le pays compétent :		FRANCE
1.4	Adresse dans le pays où le travailleur ou le pensionné se rend :		
1.5	Numéro d'identification :		
1.6	☐ Cette personne relève d'un régime de non salariés visé à l'annexe 11 du règlement 574/72.		

2	Membre de la famille qui se rend dans un autre État membre		
2.1	Nom	Noms antérieurs	
2.2	Prénom	Date de naissance	
2.3	Adresse dans le pays compétent :		FRANCE
2.4	Adresse dans le pays où l'intéressé se rend :		
2.5	Numéro d'identification :		

3	La personne désignée	☒ au cadre 1	☐ au cadre 2
	est autorisée à conserver le bénéfice des prestations en nature		
	☒ de l'assurance maladie-maternité	☐ de l'assurance accidents de la vie privée	en zone Thiérache
3.1	☐ pour y établir sa résidence		
3.2	☐ pour y recevoir des soins auprès de ou de tout autre établissement de nature similaire en cas de transfert rendu médicalement nécessaire par son traitement.		
3.3	☐ pour y envoyer des échantillons biologiques aux fins d'analyse.		

4	Lesdites prestations peuvent être servies, au vu de la présente attestation,		
4.1	du 17.05.2000	au 31.12.2007	inclus,
4.2	du au inclus, uniquement en cas d'hospitalisation.		

5	Le rapport de notre médecin contrôleur		
5.1	☐ est joint à la présente sous pli fermé		
5.2	☐ a été adressé le à		
5.3	☐ peut nous être demandé en communication		
5.4	☐ n'a pas été établi		

6	Institution compétente		
6.1	Dénomination : CPAM de Maubeuge	N° de code : 01-596	
6.2	Adresse : 24 rue de la Croix 59607 Maubeuge Cedex		
Validation par l'établissement hospitalier			
6.3	Cachet :	6.4	Date : 07/09/2006
		6.5	Signature :

*Ca. de Santé des Familles
Intercommunale Hospitalière
18, Boulevard Louis
5460 - Chiray*

[Signature]